



LE MOT DU MAIRE

Chères administrées,
Chers administrés,

Le 23 mars 2014, vous m'avez élu sur la liste que je conduisais. C'est un honneur pour moi, et, vous remercie de cette confiance.

Mon équipe municipale est constituée d'anciens et de nouveaux élus, malheureusement, une conseillère, Anita QUIMERCH a démissionné pour des raisons personnelles.

Mon équipe et moi-même devront être vigilants : en effet, l'état a décidé de réduire les dotations aux collectivités. A court terme, cela aura un impact financier sur notre commune.

Nous allons mener à bien les travaux commencés par l'ancienne équipe municipale : pour la salle des fêtes, la mise aux normes, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, entre autres ; les travaux de réaménagement des pièces et d'isolation des plafonds pour le logement communal à côté de la mairie, et, enfin un gros chantier, avec l'assainissement collectif sur une partie de la commune.

Nous souhaitons que Saint-Pardoux-du-Breuil continue à être une commune agréable où il fait bon vivre. Dorénavant, il n'y aura plus qu'une seule parution du bulletin communal en début d'année, mais nous communiquerons par feuillets intermédiaires, pour continuer à vous informer.

Mes conseillers et moi-même ferons tout pour répondre au mieux à vos attentes.

Très bonne lecture.

Votre dévoué maire.

COUPS DE GUEULE DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITE CONTRE LE VANDALISME GRATUIT OU DELIBERE AU STADE

Cette fois-ci, c'en est trop! L'aire de jeux a été vandalisée et des dégradations aux bâtiments (table, porte, mur) ont été faites.



Nous nous apercevons que la bêtise humaine n'a plus de limites. S'en prendre à des équipements qui servent aux habitants dont les enfants, aux associations pour leurs animations. En outre, cela aura un coût pour la commune<< qui devra investir.

On ne peut qu'avoir une réaction de révolte et de colère.

La décision a été prise par conséquent d'installer la nouvelle aire de jeux -puisque presque tout est saccagé- sur le terrain contigu à la salle des fêtes.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 23 mars 2014 : lors des élections municipales ; ont été élus au 1^{er} tour :

Mrs AUBOUIN Philippe - BARDY Alain - BRULE René - CARRER Jacques -
CHEVALLIEZ Philippe - DUBAN Jean-Marc - LAVIALLE David - MINER Nicolas -
POIGNANT Jean-Michel - Mmes MOMBELLI Martine - MARCHAND Martine -
MARCHAND Prisca - POTIER Véronique - QUIMERCH Anita - TONUS Valérie -

Le 30 mars 2014, le nouveau conseil municipal a été mis en place, sous la présidence du doyen en âge, René BRULE, et pour la tenue du secrétariat, la benjamine, Prisca MARCHAND;
Ont été élus au scrutin secret et à la majorité absolue, après présentation des candidatures :

Maire : Jean-Michel POIGNANT à l'unanimité par 15 voix

Adjoints : après détermination du nombre d'adjoints fixé à 3

- 1^{er} adjoint, Jean-Marc DUBAN 15 voix
- 2^{ème} adjoint, Nicolas MINER 15 voix
- 3^{ème} adjoint, Martine MOMBELLI 12 voix
(Philippe AUBOUIN) 3 voix



Rang du haut, de gauche à droite

Jean-Marc DUBAN - Alain BARDY - Philippe AUBOUIN - Nicolas MINER - Jacques CARRER - David LAVIALLE

Rang du milieu, de gauche à droite

Valérie VIGNEAU - Jean-Michel POIGNANT - René BRULE

Rang du bas, de gauche à droite

Martine MARCHAND - Véronique POTIER - Anita QUIMERCH - Prisca MARCHAND

Absents : Philippe CHEVALLIEZ et Martine MOMBELLI -

Puis au cours des premières réunions du conseil municipal :

- ont été fixées les indemnités du maire par 11 voix pour et 2 abstentions et des 3 adjoints par 12 voix et 1 abstention
- ont été affectées les différentes délégations

VGA <i>(Val de Garonne Agglomération)</i>	
Délégués communautaires (siègent au conseil communautaire)	Jean-Marc DUBAN Nicolas MINER (siège au bureau)
SCOT (Schéma de cohérence territoriale)	titulaire : Nicolas MINER suppléant : Alain BARDY

Commissions thématiques

<i>Nom de la commission</i>	<i>Délégué communautaire</i>	<i>Elu municipal proposé en complément (1 max. par commission)</i>
Prospective stratégie territoriale/politique de la ville		Martine MOMBELLI
Economie	Nicolas MINER	René BRULE
Déplacements, mobilité, transports publics et accessibilité		Alain BARDY
Communication institutionnelle et usage des nouvelles technologies		Prisca MARCHAND
Voirie	Jean-Marc DUBAN	David LAVIALLE
Tourisme		Anita QUIMERCH
Travaux et équipements	Jean-Marc DUBAN	Jean-Michel POIGNANT
Enfance et petite enfance		Martine MARCHAND
Equipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire		Philippe CHEVALLIEZ
Habitat aménagement de l'espace		Jean-Michel POIGNANT
Agriculture		Jacques CARRER
Finances et évaluation de l'action publique	Nicolas MINER	René BRULE
Environnement, cadre de vie et développement durable		Philippe AUBOUIN
Commission d'évaluation des charges transférées	Nicolas MINER	René BRULE

<i>Syndicats</i>	<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
SMIDEM (Synd. des digues)	Gérard PROCEDES Martine MARCHAND Jacques CARRER	
SDEE 47 (Synd. Départ. Electricité et Energies)	Jean-Marc DUBAN Anita QUIMERCH	Jean-Michel POIGNANT David LAVIALLE
SIVU Chenil Fourrière 47	Philippe AUBOUIN	René BRULE
SYNDICAT EAU 47	Jean-Michel POIGNANT	Anita QUIMERCH

CNAS
(Centre national à l'action sociale)

Jean-Michel POIGNANT pour les élus
Catherine LALIMAN-LACAUX pour les agents

Commune

Correspondant défense

Véronique POTIER

CCAS
(Centre Communal à l'Action Sociale)

fixation du nombre de membres du conseil d'administration
à 7 élus : Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN -
David LAVIALLE - Philippe AUBOUIN - Martine
MOMBELLI - Véronique POTIER - Martine
MARCHAND -
à 2 non élus : Fernande DUVERGER et Angel ABBALATE

ASSAD
(Association Aide à Domicile)

Martine MARCHAND

Commissions communales

Finances	Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN - Nicolas MINER - René BRULE - Philippe AUBOUIN
Urbanisme (PLU) - Travaux (Equi. Bât cx) - Environnement (développement durable) - Voirie	Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN - Nicolas MINER - Alain BARDY - Jacques CARRER - Philippe AUBOUIN - René BRULE - David LAVIALLE - Anita QUIMERCH
Marchés (appel d'offres)	Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN - Philippe CHEVALLIEZ Philippe AUBOUIN
Agriculture et catastrophes naturelles	Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN - Jacques CARRER Philippe CHEVALLIEZ - Alain BARDY - Véronique POTIER - Martine MARCHAND - Prisca MARCHAND - Valérie VIGNEAU Pierre DELORD - Eric GIRARDI - Michel MARCHAND - Gérard PROCEDES -
Animations (Sports, loisirs et culture)	Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN - Nicolas MINER Philippe CHEVALLIEZ - Véronique POTIER - Martine MOMBELLI - Prisca MARCHAND - Martine MARCHAND
Communications et médias	Jean-Michel POIGNANT - Jean-Marc DUBAN - David LAVIALLE Véronique POTIER - Martine MOMBELLI - Prisca MARCHAND

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NUMÉROS UTILES

COMMUNE

MAIRIE

 **05.53.64.10.18 ou 05.56.84.20.79**

Fax 05.53.83.67.60

E.mail : mairiesaintpardouxdubreuil@sfr.fr

Site internet : <http://saintpardouxdubreuil.jimdo.com>

Horaires de la mairie : lundi 13h - 18h
mardi 8h - 13h
mercredi 8h - 12h / 14h - 17h
jeudi 8h - 12h
vendredi 8h - 12h / 13h - 17h

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Maison d'assistantes maternelles : **06.11.30.86.02**


POTIER Véronique " Les Barlaques" : **05.53.64.69.29**

POMPIERS DE MARMANDE

 **18**

112 depuis un portable

ligne administrative

 **05.53.89.38.10**

GENDARMERIE DE MARMANDE

 **05.53.64.83.00**

 **17 Police / Gendarmerie**

RAMASSAGE DES DECHETS

Tous les mercredis matins sauf jours fériés pour les ordures ménagères et tous les 15 jours sauf jours fériés, pour les autres déchets domestiques à l'exception du verre.

Pour toutes réclamations appeler : Val de Garonne Agglomération, service environnement

 **05.53.64.40.46**

TRÉSORERIE MARMANDE MUNICIPALE

16 boulevard Fourcade

 **05.53.64.01.55**

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

ÉQUIPEMENT

VEOLIA EAU

 **05.61.80.09.02** (non surtaxé)

Toulouse : urgences - réclamation - emménagement+déménagement - renseignement - prise de rdv

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)


10 rue du 8 mai 1945

 **05.53.64.83.30**


EDF-GDF

41 avenue Charles Boisvert

dépannage électricité

 **0 810.33.47.10**


dépannage gaz

 **05.53.66.68.68**


SANTÉ - SOCIAL

POLE EMPLOI

35 rue Portogruaro


 **0811 550 100**

ASSAD VIRAZEIL

 **05.53.20.02.54**

ASSEDIC du SUD-OUEST

18 rue des Isserts


 **05.53.76.06.60**

ASSISTANTES SOCIALES

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Mme LAPICOREE Tatiana

Permanence le jeudi matin de 9h à 12h

 **05.53.67.78.95**

MSA Marmande, 124 avenue Jean Jaurès

Horaires d'ouverture de l'agence : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Régime Général

Melle DE BORTOLI, assistante sociale

Permanences, Centre médico-social à Marmande- sur rendez-vous

 **05.53.64.65.45**


CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F)

Permanence d'un agent administratif rue Fourton (derrière le cinéma Comoedia).


Tous les mardis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

HÔPITAL DE MARMANDE

Standard

 **05.53.20.30.40**

Urgences SMUR

 **05.53.20.30.00**

SAMU

 **15**

INFOS ADMINISTRATIVES

1° - Voter

Carte d'électeur

Mairie du domicile. Gratuite.

Fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité) et un justificatif de domicile (facture EDF, télécom...)

Condition : avoir 18 ans révolus

Révision de la liste électorale

La révision étant close le 31 décembre 2014, l'inscription sera effective au 1^{er} mars 2015.

Par contre, pour les jeunes qui ont eu 18 ans d'ici le 31 décembre 2014, l'inscription sur la liste électorale se fait automatiquement.

En outre, la loi du 12 mai 2009 a apporté un assouplissement pour l'inscription tardive sur les listes électorales ; toute personne ayant changé de domicile pour motif professionnel pourra s'inscrire en cours d'année sur les listes électorales et ce même après leur clôture ; désormais, c'est la commission administrative communale et non plus le tribunal de grande instance qui est chargée de l'instruction des demandes d'inscription tardive.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas voter, vous pouvez donner une procuration à un membre de votre famille ou à un ami ; il suffit de vous rendre à la gendarmerie, muni d'une carte d'identité et de faire une déclaration sur l'honneur.

La personne qui vote peut avoir 2 procurations dont 1 établie à l'étranger.

2° -Jeunes -Recensement à 16 ans

Suite à la suppression du service militaire national par la loi du 28 octobre 1997, les garçons et filles, dès leur 16^{ème} anniversaire, doivent se rendre à la mairie de leur lieu de résidence, pour se faire recenser.

Ils doivent être munis d'une carte d'identité, du livret de famille des parents et, le cas échéant, d'un justificatif de la nationalité française. On leur remet une attestation de recensement qui sera nécessaire pour s'inscrire à des examens ou concours, comme le brevet des collèges, le baccalauréat, le permis de conduire...; pour effectuer la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) avant l'âge de 18 ans. Désormais, la JAPD s'est européanisée : en effet, elle intègre une dimension européenne avec des informations sur les droits et les devoirs des citoyens européens, la défense européenne et un documentaire sur une Europe tournée vers l'avenir.

3° Carte d'identité

Validité 15 ans : depuis le 1^{er} janvier 2014, et uniquement pour les personnes majeures, car pour les mineurs, la durée de validité est maintenue à 10 ans. Cette mesure s'appliquera automatiquement aux cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

A demander à la Mairie du domicile uniquement.

Pièces à fournir : un extrait de naissance ou photocopie du livret de famille des parents

2 photos d'identité récentes

1 justificatif de domicile

la carte d'identité périmée

Pour le renouvellement de la carte nationale d'identité, quel qu'en soit le motif, il est soumis à un droit de timbre de 25€, lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le dossier n'est plus instruit par la Sous-Préfecture de Marmande mais par la Sous-Préfecture de Villeneuve -Lot.

4° - Carte grise

La carte grise est désormais délivrée en sous-préfecture.

Délivrance immédiate.

Horaires d'ouverture de la Sous-Préfecture : Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

5° - Permis de conduire

Au mois de septembre 2013, le permis de conduire avec ses 3 volets roses s'est transformé en une carte plastifiée à puce de type carte de crédit, afin de se conformer à la directive de l'Union européenne.

Les titulaires de l'ancien permis rose devraient recevoir à domicile la nouvelle carte plastifiée à partir de 2014. Elle sera valable quinze ans. De toute façon, les anciens formats resteraient quand même valables jusqu'au 20 janvier 2033!

6° - Carte de séjour pour les ressortissants hors Union Européenne

Depuis le 16 octobre 2013, les ressortissants étrangers, domiciliés dans le département du Lot-et-Garonne, doivent déposer leur demande de titre ou carte de séjour, en se présentant personnellement à la Préfecture d'Agen.

Au préalable un rendez-vous devra être sollicité auprès de la Préfecture en indiquant votre état-civil et la nature de votre démarche : **pref-rendez-vous-etrangers@lot-et-garonne.gouv.fr**
(aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone)

7° - Copie conforme

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée.

Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

8° - Extrait du casier judiciaire

Ministère de la justice -107 rue Landereau, 44300 NANTES CEDEX

Gratuit.

Par courrier : joindre la photocopie du livret de famille et une enveloppe libellée et affranchie.

Soit par internet : **vos-droits.justice.gouv.fr**

9° - Fiche d'état-civil

Supprimée depuis le 28 décembre 2000. Elle est remplacée par la photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité.

10° - Livret de famille

Mairie du lieu du mariage. Gratuit.

En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants.

Divorce : l'ex-conjoint(e) pourra obtenir un duplicata.

11° - Sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, lorsqu'un mineur voyage à l'étranger, seul ou accompagné, il doit être muni soit de sa carte nationale d'identité soit de son passeport en cours de validité.

12° - Papiers d'identité si vous allez à l'étranger

Disposer d'un extrait d'acte de naissance ainsi que d'un extrait du casier judiciaire avec l'apostille (sceau) du tribunal de Rennes.

13° - Passeport biométrique

Le nouveau passeport électronique comporte en plus d'une zone de lecture optique, une puce contenant les informations figurant à la page 2 de l'ancien passeport avec la photographie du titulaire. Il remplace le passeport actuel ; mais si vous détenez un passeport délivré avant la mise en œuvre du passeport, électronique, il reste valable jusqu'à la date de péremption : durée de validité 10 ans, 5 ans pour les mineurs.

Où faire la demande du passeport biométrique ?

MARMANDE	Mairie de Marmande Place Clémenceau	www.mairie-marmande.fr où mairie@mairie-marmande.fr	Lundi au Vendredi 8h15-12h 13h30 à 17h30 Samedi 9h à 12h
TONNEINS	Place Zoppola tél : 0553798300	www.mairie-tonneins.fr où contact@mairie-tonneins.fr	Lundi 13h30 à 17h Mercredi 9h à 12h Jeudi 13h30 à 17h

Remarques importantes

- Seules les **mairies habilitées** à recevoir les demandes de passeport biométrique peuvent accueillir les demandes.
- Le dépôt de la demande et le retrait du titre s'effectuent **dans la même mairie**.
- Le dépôt de la demande et le retrait du titre nécessitent la **présence physique et personnelle** du demandeur, accompagné, pour les mineurs, de la personne majeure détentrice de l'autorité parentale ou pour les majeurs sous tutelle, du représentant légal.
- Au moment du dépôt de la demande et du retrait du titre, le demandeur doit être muni d'un **document d'identité** avec photographie ou de tout autre document avec photographie, de même que la personne majeure détentrice de l'autorité parentale pour les mineurs ou le représentant légal pour les majeurs sous tutelle.

14° - Visa pour les Etats-Unis

Si vous souhaitez vous rendre aux Etats-Unis sans visa, pour un séjour n'excédant pas 90 jours, les autorités américaines exigeront que vous soyez en possession d'un passeport à lecture optique.

Cette réglementation s'applique également pour les mineurs.

Si le passeport en votre possession n'est pas à lecture optique, deux possibilités s'offrent à vous :

1 - soit vous sollicitez un visa auprès des services consulaires de l'ambassade des Etats-Unis

Le coût de ce visa a été fixé à 85€, coût variant selon le taux de change.

Vous pouvez prendre connaissance de la procédure de demande de visa en consultant le site internet de l'ambassade des Etats-Unis (www.amb-usa.fr) ou téléphoner au 0810.26.46.26 (communication payante de 14,50€)

2 -soit vous demandez la délivrance d'un passeport à lecture optique auprès de la mairie habilitée.

Si vous ne faites que transiter par les Etats-Unis pour vous rendre dans un autre pays, vous devez également être titulaire d'un passeport à lecture optique.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

12 mars, 20 mars, 30 mars, 4 avril, 7 mai,
5 juin, 3 juillet et 16 septembre 2014



COMMUNE

Finances

- CCAS : présentation et vote du budget primitif 2014 : fonctionnement équilibré à 1 500,00€.
- vote des 3 taxes directes locales pour 2014 : par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, le produit fiscal attendu est augmenté de 0,25% soit :

- taxe d'habitation 7,17% (7,15%)
- taxe foncier bâti 13,49% (13,46%)
- taxe foncier non bâti 66,45% (66,29%)

- présentation et vote par 11 voix pour et 1 abstention du budget primitif 2014 de la commune :

	dépenses	recettes
fonctionnement	288 435,00€	188 435,00€
investissement	484 505,00€	484 505,00€

- attribution de l'indemnité de conseil et de budget au receveur municipal Mr José ABENIA pour 2014
- emprunts souscrits auprès de la banque postale :

- ☞ financement des travaux de réaménagement de la salle des fêtes : emprunt de 110 000€ au taux fixe de 2,67% sur 15 ans ; rappels: montant total des travaux 204 098,08€ HT soit 244 917,69€ TTC
plan de financement : subventions conseil général : 68 176,00€
DETR (ETAT) : 49 636,56€
VGA (fond de concours) : 47 036,49€
autofinancement : 80 068,64€

- versement d'une subvention exceptionnelle de 100,00€ pour aider Melle Alicia BOUCHOT dans le financement de ses études pour un master Européen Terna-Erasmus sur 2 ans.

- tarifications

- ☞ révision annuelle du montant des loyers pour la Maison d'Assistantes Maternelles +0,69% selon l'indice de référence des loyers au 4^{ème} trimestre 2013 ; pour le cabinet infirmier +0,57% selon l'indice de référence des loyers au 2^{ème} trimestre 2014.

Bâtiments communaux

Salle des fêtes

- suite au lancement de l'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, 43 entreprises ont répondu ; leurs offres ont été analysées le 23 mai ; 10 entreprises ont été retenues lors de la réunion du 30 mai :

- ☞ lot 1 - MSB BATI 2000 (maçonnerie)
- ☞ lot 2 - GOYOU (toiture)
- ☞ lot 3 - AGEXBOIS (menuiserie)
- ☞ lot 4 - BAT IMM (plâtrerie)
- ☞ lot 5 - ALTOE (carrelage)
- ☞ lot 6 - INSTELEC (électricité)
- ☞ lot 7 - PERREUIL (chauffage-plomberie)
- ☞ lot 8 - EUROVIA (voirie)
- ☞ lot 10 - ENVIRONNEMENT+ (enlèvement des déchets, nettoyage du chantier)

- changement de la porte d'entrée principale, suite aux conclusions de la commission sécurité des établissements recevant du public : a été retenu le devis de l'entreprise BOURDONNE-DELORD pour un montant de 3 456,33€HT soit 4 147,84€TTC.

Logements communaux

- choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement du logement communal situé 4 rue de la mairie : Jean-Jacques BOUSQUET a été retenu pour un montant d'honoraires de 8% du montant HT des travaux qui s'élève à 36 720,00€HT.

- demande d'une subvention au titre de la réserve parlementaire du député pour contribuer au financement de ces travaux.

Bâtiment de l'ancienne école

- réfection de la toiture du bâtiment cabinet infirmier - salle des associations : le devis de l'entreprise GOUYOU a été retenu pour un montant de 14 991,58€HT, soit 17 989,90€TTC.

Equipements

- acquisition d'un niveau laser : entreprise GEDIMAT d'un montant de 409,00€HT, soit 437,02€TTC
- achat de 2 batteries pour l'auto-laveuse de la salle des fêtes : devis CIFEM 861,20€HT, soit 1 033,44€TTC
- remplacement de l'abribus (sur la D813) détruit dans le cadre d'un accident : remboursement par la compagnie d'assurances GROUPAMA à hauteur de 1 250,00€HT, soit 1 500,00€TTC, correspondant au devis BOISDEXTER

Environnement

- entretien des abords du lac des Prairies -débroussaillage, coupe d'arbustes- par Environnement+ pour un montant de 2 300,00€.

Animations

- soirée concert chants basques à l'église, le 24 mai 2014 : signature d'une convention avec la société Pulsion Animation pour une prestation d'un montant de 400,00€ et fixation du tarif d'entrée à 8€ par prsonne.

- soirée théâtre du 18 octobre 2014 : signature d'une convention avec l'association Théâ'Tremplin, troupe de théâtre amateur de Lagrùère, pour venir interpréter la pièce "Petites pipettes et gros calibres" à la salle des fêtes. Cette prestation portant sur 400,00€, le conseil municipal a fixé les prix d'entrée à 8€ pour les adultes, 5,00€ pour les adolescents (12-16 ans) et gratuitement pour les enfants de moins de 12 ans.

AUTRES

- vote des redevances d'occupation du domaine public à acquitter en 2014 par :
 - ∞ France Télécom pour 637,00€
 - ∞ TIGF (transport de gaz) pour 146,00€
 - ∞ GRDF pour 225€
- SDEE 47
Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.
- GRDF
Convention signée entre la commune et GRDF pour l'hébergement d'équipements de télérelève en hauteur dans le cadre du projet compteurs communicants gaz



- rapports d'activités 2013 présentés et approuvés pour Eau 47 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement ; pour le délégataire Véolia Eau ; pour GRDF.

Maison Des Vignerons Récoltants

Vins & Champagnes

☛ Sud-Ouest	☛ Bourgogne	☛ Champagne
☛ Bordeaux	☛ Loire	☛ Vins Bio
☛ Grands Cru	☛ Alsace	☛ BIB 5l & 10l

Route de Tonneins
80m après le
2ième rond-point
Tel: 05.53.64.18.84



ÉTAT-CIVIL 2014



Bienvenue à

- Kyle LACOUR, né le 30 mars 2014
- Théo GONZALEZ, né le 10 juillet 2014

Nous renouvelons nos félicitations aux heureux parents



Ils se sont unis

- Emmanuel Jean-François HALARY et Brigitte PARIZOTTO, le 29 mars 2014
- Michaël SIMEON et Natacha Stéphanie BEGAUD, le 05 juillet 2014



Damien Fernand Marcelin ROUGER et Yannick Olivier DELORD
le 12 juillet 2014



Ils nous ont quittés

- Michel Claude LABARTHE, le 06 mai 2014
- Charef EL KAID, le 11 mai 2014
- Marie-Christine LAVANDIER, le 25 mai 2014
- Franck André ROUSSEAU, le 2 août 2014
- Renée TOUMEYRAGUES, le 15 septembre 2014
- Ikram BELLILA, le 24 septembre 2014
- Geneviève Germaine Simone FRAVAL, le 1^{er} octobre 2014

Nous renouvelons notre sympathie et nos condoléances à la famille

CALENDRIER DE LA SALLE COMMUNALE

	Octobre	Novembre	Décembre
1		Privé	
2		Privé	A.G 3ème Age
3			
4	Privé		
5	Privé		
6			Foot
7			
8		Privé	
9		Privé	
10			
11	Moules frites		
12	Amitiés loisirs		
13			
14			Privé
15		Gym+	
16		Loto 3ème Age	
17			Privé
18	Théâtre		Arbre de Noël commune
19	Loto 3ème Age		
20		Privé	Privé
21			Privé
22			
23			
24			
25	Privé		
26	Privé		
27			
28			
29			
30			
31			Privé

TARIFS

Associations	
Apéritif	
Repas	
Forfait week-end	
Assemblée générale ou réunion avec repas (entreprise uniquement)	
Annulation avant location	

COMMUNE

70€
70€
110€
150€
150€
25€

HORS COMMUNE

130€
130€
200€
240€
250€
40€

Agenda festif

SALLE DES FETES	
Dimanche 16 Novembre	Loto Club la Font du Breuil
Jeudi 18 Décembre	Arbre de Noël de la Commune

UN PAGE SPECIALE D'HISTOIRE

Le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale (1914 - 2014)
Saint-Pardoux-du-Breuil, village martyr de la 1^{ère} guerre mondiale



1914-2014 : nous commémorons le centenaire de l'éclatement de la 1^{ère} guerre mondiale. Ce temps fort va nous permettre de ne pas oublier les enfants de notre village qui sont morts pour la France.

Le monument aux morts de la Grande Guerre (1914-1918) a été érigé peu après la fin du conflit : la première pierre a été posée le 29 août 1920 et la bénédiction et l'inauguration ont eu lieu le 1^{er} octobre 1922.

Sont gravés dans la pierre 32 noms, auxquels se sont ajoutés 2 autres noms, grâce aux recherches de Mr Roland SORIN, président du Souvenir français, qui a réalisé avec le Comité du Souvenir, un recueil sur les victimes du 1^{er} conflit mondial à St Pardoux du Breuil.

Ce qui porte le nombre de morts à 34 !

Abel BECOT - Rémy BENECH - Daniel DASPE - Jean Léonce DAUNIS - Jean Georges DESCOS - Raymond DUBOIS - Valmy DUBOIS - Alban DUBOS - Fernand EXPERT - Marcel GERBEAUD - Jean-François GLORY - Pierre GLORY - Daniel JAY - René JOURDAN - Pierre LAFON - Pierre LAMIGUE - Ulysse MANEYROL - Valmond MIMAUD - Daniel PARREAU - Jean-Marie PELLOQUIN - Jean Ulysse PEYROU - Fernand PHILIPPON - Henri PHILIPPON - Ismaël PHILIPPON - Etienne RAPIN - Jean REMY - Gaston RONDEREAU - Louis SAILHAN - Gabriel SERE - Jean-Marcel SERE - Pierre SURE - François TOUMEYRAGUES - Louis TUJAS - Maurice TUJAS -

A ces 34 noms, on pourrait en ajouter 5 autres : ces hommes sont nés ou ont habité à St Pardoux.

Mais ils figurent sur les monuments aux morts de Beupuy pour GLORY Alexandre, Guérin pour MANEYROL Jacques, Sénestis pour BROUSSAUD Jean-Henri et Virazeil pour SEGUIN Jean.

Ce qui porterait le nombre de morts à 38, soit 12% de la population d'alors qui comptait 360 âmes.

Cet affligeant résultat fait de St Pardoux le village martyr de la 1^{ère} guerre mondiale dans le département, puisque par rapport à la taille de la commune et au % d'actifs, il a le triste honneur d'avoir enregistré les pertes les plus importantes. Certaines familles s'illustrent pour avoir perdu 2 ou 3 fils : DUBOIS, MANEYROL, SERE, TUJAS et surtout GLORY et PHILIPPON !.

Sur ces enfants de St Pardoux qui sont morts pour la France, on peut apporter les informations suivantes, à l'exception de 7 d'entre eux, pour lesquels aucune information n'a pu être trouvée sur le site "Mémoire des hommes" ; par contre, leur date de décès figure sur les plaques commémoratives à l'intérieur de l'église : il s'agit de DUBOS Alban, JAY Jean-Daniel, LAMIGUE Pierre, PHILIPPON Ismaël, RAPIN Etienne, REMY Jean et SAILHAN Louis.

23 figurent sur le registre des actes de décès de la commune comme PARREAU Jean-Daniel, décédé à son domicile, lieu-dit Les Barlaques, des suites de ses blessures, mais il n'y a aucune trace de lui au cimetière de la commune.

9 ont eu une sépulture de guerre dans des nécropoles nationales ou dans des carrés militaires : 8 d'entre eux ont eu une sépulture individuelle -BECOT Abel, BENECH Rémy, EXPERT Fernand, JOURDAN René, PELLOQUIN Jean-Marie, SERE François, SERE Jean, SURE Pierre- et 1 une sépulture collective -GLORY Pierre- ; un seul, SERE François est enterré dans le Sud de la France, au carré militaire d'Amélie-les-Bains, étant décédé de maladie (angine diphtérique) à l'hôpital d'Amélie-les-Bains. Sinon les lieux des autres sépultures sont inconnus.

Ces hommes étaient souvent de simples soldats ou des 2^{ème} classe ; on compte 3 caporaux, 1 sergent et 1 maréchal des logis. Ils ont été affectés à des régiments différents : en majorité dans l'infanterie territoriale, seulement 3 dans l'infanterie coloniale -tirailleurs, zouaves- ; 2 autres dans un régiment de dragons et dans un bataillon de chasseurs.

La majorité d'entre eux était mariée. Ils étaient jeunes : les 4/5 avaient moins de 35 ans ! JAY Jean-Daniel, religieux rédemptoriste et PELLOQUIN Jean-Marie sont morts à 20 ans -ils étaient les plus jeunes- et le plus âgé était LAMIGUE Pierre, il avait 44 ans. Ils ont laissé derrière eux des veuves et des orphelins.

La cérémonie du Souvenir aura lieu le mardi 11 novembre, à 11h.

Après le dépôt de gerbe au monuments aux morts et la lecture du message du Secrétaire d'Etat à la Défense, la municipalité offrira un vin d'honneur aux habitants de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

VAL DE GARONNE AGGLOMERATION (VGA)

Une nouvelle mandature (2014-2020)

☞ un nouveau président : Daniel BENQUET

106 élus siègent au conseil communautaire :

☞ 88 délégués titulaires, 18 délégués suppléants,

15 vice-présidents

D. RINAUDO (Tonneins)
J. BILIRIT (Fourques-sur-Garonne)
G. LAGAÛZÈRE (Sainte-Bazille)
J.-L. ARMAND (Cocumont)
T. CONSTANS (Gontaud-de-Nogaret)
R. POVÉDA (Meilhan-sur-Garonne)
M. COUZIGOU (St-Avit)
J. GUIRAUD (Villeteau)
P. LAPERCHE (Beaupuy)
C. COURREGELONGUE (Virazeil)
P. IMBERT (Caumont-sur-Garonne)
F. DUTHIL (Le Mas-d'Agenais)
M. PÉRAT (Clairac)
A. FRESCHI (Castelnau-sur-Gupie)
D. MONPOUILLAN (Montpouillan)

15 commissions et leur président

Prospective et stratégie territoriale /
Politique de la ville - Gilles Lagaüzère
Enfance et Petite enfance - Jean-Luc Armand
Economie - Thierry Constans
Equipements Sportifs et Culturels d'Intérêt
Communautaire - Régine Povéda
Déplacements, Mobilité, Transports Publics
et Accessibilité - Michel Couzigou
Habitat et Aménagement de l'espace - Jean
Guiraud
Communication institutionnelle et Usage
des nouvelles technologies - Pascal Laperche
Agriculture - Christophe Courregelongue
Voirie - Pierre Imbert
Finances communautaires et évaluation de
l'action publique - Francis Duthil
Tourisme - Michel Pérat
Environnement et cadre de vie,
développement durable - Alexandre Freschi
Travaux et équipements - Didier
Monpouillan
Personnel - Daniel Benquet
Appel d'offres - Daniel Benquet

quelques chiffres :

Sur un territoire de 672 km², vivent 61 481 habitants dans 43 communes, un budget de 80 millions d'€ ; 350 agents travaillent dans les différents services pour les compétences dont la liste suit :

Elle exerce de plein droit, en lieu et place de ses communes membres, les compétences dont la liste suit :

Les compétences obligatoires

- * Développement Economique
- * Aménagement de l'espace communautaire
- * Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- * Politique de la ville dans la Communauté d'Agglomération

Les compétences optionnelles

- * Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- * En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et cadre de vie
- * Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- * Action sociale d'intérêt communautaire dont l'enfance : petite enfance

Les compétences facultatives

- * Dans la limite de ses compétences et dans les conditions définies par convention, la Communauté d'Agglomération pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes, ou d'un groupement de communes, toutes missions, prestations, études ou gestion de service.
- * Compétence tourisme : création d'un Office de Tourisme Communautaire
- * Action en faveur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (très haut débit)

Plus de précisions dans les statuts et l'intérêt communautaire disponibles sur l'extranet élus de VGA accessible via www.vg-agglo.com

- Restitution du pouvoir de police administrative :

A partir du 12 octobre 2014, le pouvoir de police administrative est restitué, par le président de VGA, Daniel BENQUET, aux communes membres de l'agglomération pour les compétences suivantes :

- ∞ collecte des déchets
- ∞ accueil et stationnement au titre de la compétence voirie
- ∞ autorisation de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxi
- ∞ accueil et habitat des gens du voyage
- ∞ sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant ruine.



Transport Evalys

La ligne régulière C passe à St Pardoux du Breuil et vous pouvez bénéficier du transport à la demande (TAD) dont l'arrêt se trouve sur la place des tilleuls (place de la mairie).
Combien dois-je payer?

Combien dois-je payer ?
Où acheter mon titre de transport ?

Vous voyagez occasionnellement	... ou plus régulièrement
Ticket Unité validité 1 heure 0,50 €	Evasion mensuel abonnement mensuel à nombre de trajets illimités pour le mois indiqué 12,00 €
Ticket Journée usage illimité dans la journée 1,00 €	Evasion annuel abonnement annuel à nombre de trajets illimités pour l'année indiquée 96,00 € soit 8,00 €/mois
Carnet 10 tickets Unité chaque ticket est valable 1 heure 4,00 €	

Les conducteurs vendent les tickets **UNITE** et **JOURNEE**.
Les carnets de tickets sont en vente dans les **OFFICES DE TOURISME** de **MARMANDE** et de **TONNEINS**.

Tous les titres Evalys sont valables sur les lignes régulières et le transport à la demande.

Le réseau de transport public de Val de Garonne Agglomération

Evalys
le bus de villes en villages

A PARTIR DU
01
SEPTEMBRE
2014

LE TRANSPORT A LA DEMANDE CHANGE SES HORAIRES !

nouveauté

De nouveaux horaires de prises en charge :

7h20 8h20 9h20 11h20 13h20 17h20 18h20 19h20

Réservation du Transport à la Demande

N°Vert 0 808 807 805
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU MOBILE

Tout déplacement doit être réservé.

nouveauté du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

nouveauté Le délai de réservation est d'une journée au minimum avant la course (la veille pour le lendemain).

nouveauté Pour les services du lundi, les courses doivent être réservées au plus tard le vendredi avant 16h00.

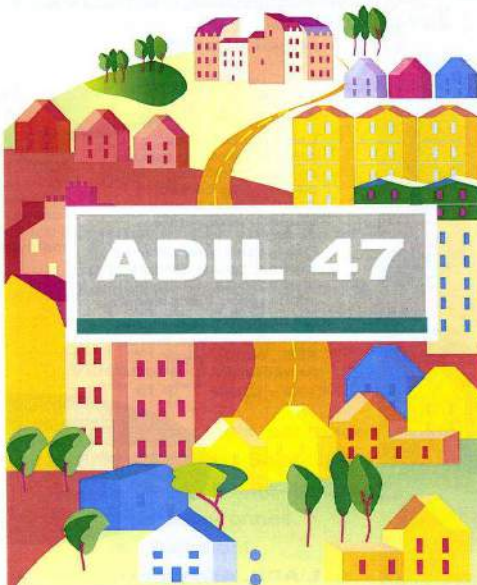
Retrouvez EVALYS sur www.evalys-bus.fr

Keolis
Marmande

Val de Garonne Agglomération

ADIL

INFORMATIONS SUR L'HABITAT
« Juridiques, Financières et Fiscales »



ADIL 47

CONSEIL GRATUIT

05 53 67 93 65

ADIL / Association Départementale d'Informations sur le Logement

ADIL du Lot-et-Garonne

Vous avez un litige avec votre propriétaire, vous ne comprenez pas le fonctionnement d'une copropriété? Vous envisagez d'accéder à la propriété ?
Bénéficiez d'un conseil neutre, complet, individualisé et gratuit sur tous les aspects des questions de logement et d'urbanisme tant juridiques, financiers que fiscales.

Des permanences de l'ADIL¹ (sur rendez-vous) sont ouvertes aux propriétaires, aux locataires, aux professionnels du territoire.

- A Marmande : tous les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois de 10h à 13h,
Au service Habitat - Communauté Val de Garonne Agglomération (place du Marché)

Info énergie

Un point énergie est gratuitement à votre disposition au siège de VGA, un vendredi matin par mois, de 9h à 12h, pour toute question concernant l'énergie, notamment l'utilisation des énergies renouvelables et plus largement, pour des conseils en matière de réhabilitation du patrimoine des particuliers.

Prendre rendez-vous auprès du CAUE 47 (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) au 05.53.48.46.70.

ENVIRONNEMENT

Le ramassage de la ferraille

Assuré gratuitement par la mairie, le premier lundi de chaque mois : il suffit d'appeler quelques jours avant, au secrétariat de la mairie.

Arrêté municipal pris en 2014

Article 1° : Il est interdit de brûler des feuilles, détritiques de jardin (herbes, branchages etc...) toute l'année.

Article 2° : Il est interdit de brûler des matières ou produits susceptibles de dégager des fumées nauséabondes, polluantes ou toxiques (matières plastiques etc...) toute l'année.

Article 3 : Il est interdit de tondre les pelouses de 12h à 14h et après 20h du lundi au samedi et le dimanche de 8h à 10h, de 12h à 16h et après 20h.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral et la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 interdisent le brûlage des déchets verts à l'air libre, non seulement en zone urbaine mais aussi en zone périurbaine et rurale.

Cette interdiction concerne aussi bien les particuliers que les collectivités et les entreprises d'espaces verts.

L'assainissement collectif communal

Le Syndicat Départemental Eau 47 a organisé l'enquête publique pour la modification du zonage d'assainissement collectif communal. Elle s'est déroulée du 18 septembre au 17 octobre 2014, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie, sous la conduite du commissaire-enquêteur Mr Pierre-Yves GIOTTOLI.

Toutes les observations ont été consignées dans le registre enquêteur déposé en mairie.

Le rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, une fois transmis, sont tenus à la disposition du public à la mairie.

Que se passe-t-il après? Le Syndicat Départemental Eau 47 va lancer un appel d'offres dans le cadre des travaux futurs.

L'élimination des déchets



Le bac à couvercle gris

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES
LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

**Un doute ?
Je jette dans
le bac à couvercle
gris**

**Attention : tous les emballages
ne se recyclent pas !**

SUREMBALLAGES
EN PLASTIQUE SOUPLE

POTS EN PLASTIQUE

BLISTERS PLASTIQUE

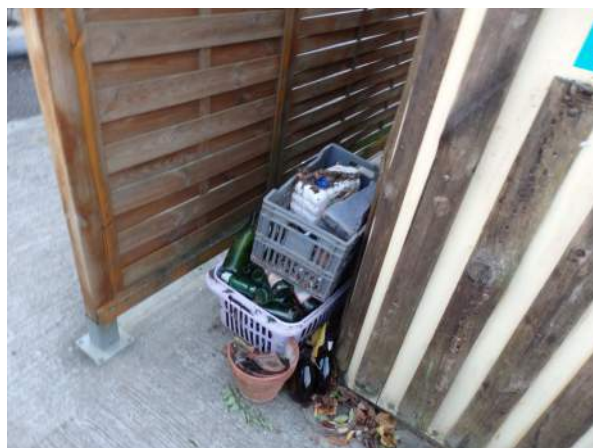
BARQUETTES ET EMBALLAGES
POLYSTYRÈNE

En cas de questions sur le tri, contacter les conseillers du tri
N° Vert 0 800 005 220
Appel gratuit depuis un poste fixe
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Octobre	Novembre		Décembre
Mer 01	Sam 01	Féié	Lun 01
Jeu 02	Dim 02		Mar 02
Ven 03	Lun 03		Mer 03
Sam 04	Mar 04		Jeu 04
Dim 05	Mer 05		Ven 05
Lun 06	Jeu 06		Sam 06
Mar 07	Ven 07		Dim 07
Mer 08	Sam 08		Lun 08
Jeu 09	Dim 09		Mar 09
Ven 10	Lun 10		Mer 10
Sam 11	Mar 11	Féié	Jeu 11
Dim 12	Mer 12		Ven 12
Lun 13	Jeu 13		Sam 13
Mar 14	Ven 14		Dim 14
Mer 15	Sam 15		Lun 15
Jeu 16	Dim 16		Mar 16
Ven 17	Lun 17		Mer 17
Sam 18	Mar 18		Jeu 18
Dim 19	Mer 19		Ven 19
Lun 20	Jeu 20		Sam 20
Mar 21	Ven 21		Dim 21
Mer 22	Sam 22		Lun 22
Jeu 23	Dim 23		Mar 23
Ven 24	Lun 24		Mer 24
Sam 25	Mar 25		Jeu 25 Féié ⚠
Dim 26	Mer 26		Ven 26
Lun 27	Jeu 27		Sam 27
Mar 28	Ven 28		Dim 28
Mer 29	Sam 29		Lun 29
Jeu 30	Dim 30		Mar 30
Ven 31			Mer 31


Val de Garonne Agglomération : 05.53.64.40.46
email : tri@vg-agglo.com

Le mercredi matin pour les ordures ménagères (bac gris) et le jeudi matin, tous les 15 jours (bac jaune) -cf. zone bleue du calendrier-. Le point recyclage sur la place de la mairie ne concerne que le conteneur pour le verre : or, ce n'est pas le cas, comme on peut le constater ci-dessous. Nous rappelons que le point verre n'est pas un point déchetterie !



La collecte des autres déchets

Déchets verts, ferrailles, huiles de vidange, batteries, piles, gros cartons, déchets d'équipement électrique et électronique -ampoules, électroménager, informatique...- dans les déchetteries.-



	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche & jours fériés	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Meilhan sur Garonne 05.53.89.16.53			9:00 ↓ 12:00		9:00 ↓ 12:00			14:00 ↓ 18:00			10:00 ↓ 14:00	14:00 ↓ 18:00		
Sainte Bazeille 05.53.64.44.69		14:00 ↓ 18:00		14:00 ↓ 18:00		14:00 ↓ 18:00			9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		
Mas d'Agenais 05.53.94.54.99	9:00 ↓ 12:00					14:00 ↓ 18:00				14:00 ↓ 18:00	10:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		
Tonneins 05.53.79.79.36		14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00		9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00		10:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		13:00 ↓ 18:00
Marmande 05.53.64.47.68	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	15:00 ↓ 18:00	8:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		13:00 ↓ 18:00
Clairac 05.53.64.98.51		14:00 ↓ 17:00			9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 17:00				9:00 ↓ 12:00		9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 17:00	
Seyches 05.53.93.15.64			9:00 ↓ 12:00			14:00 ↓ 18:00				14:00 ↓ 18:00	9:00 ↓ 12:00	14:00 ↓ 18:00		

Récupération des films plastiques usagés

Val de Garonne Agglomération assure la collecte des films plastiques agricoles usagés à raison de 2 collectes/an ; une benne est à la disposition de chaque commune membre de VGA.
Si vous êtes concerné, contacter le référent Jacques CARRER au 05.53.64.18.80

SOCIAL

Téléassistance



présence verte
Toujours à vos côtés

Présence Verte Guienne
13 rue de la Redoute - BP 70 039
47002 AGEN Cedex
Email : guienne@presenceverte.fr
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

N° Azur 0 810 47 10 47
PRIX APPEL LOCAL

www.presenceverte.fr



Nos atouts

24h/24 7j/7

- 2 centrales d'écoute de traitement d'appels
- Un suivi personnalisé par nos assistantes :
Ex : après tout traitement d'alarme, nos assistantes contactent téléphoniquement chaque abonné pour faire un bilan
- Formation aux gestes de premiers secours pour les réseaux de solidarité
- Le plan canicule* : Mise à disposition du service Présence Verte, gratuitement
- Un fond social* : spécifique à Présence Verte Guienne et à destination des plus démunis
- Des partenariats financiers avec les collectivités, les organismes de retraite, les associations de services d'aide à la personne, pour faciliter l'accès au service

*sous conditions particulières.

ASSAD (Association d'aide à domicile) de Virazeil

Pour les communes de Birac, Longueville, St Pardoux du Breuil et Virazeil.

Sur la commune de St Pardoux, 24 familles bénéficient de l'aide à domicile ; celle-ci est répartie en 2 catégories :

- prestataires, (Mutuelle sociale agricole, Allocation personnalisée à l'autonomie (A.P.A.), sortie d'hospitalisation)
- mandataires, (A.P.A, Particuliers employeurs)

Mme MARCHAND Martine est la déléguée de l'ASSAD sur la commune.

C'est le Conseil général qui statue et attribue le nombre d'heures en fonction du handicap et des revenus. La détermination du nombre d'heures à charge dépend des ressources.

Pour tous renseignements contactez :

- Mr COURREGELONGUE, Président de l'ASSAD au : 05.53.20.02.54
- ou encore la Mairie de St Pardoux du Breuil au 05.53.64.10.18

ASSAD de Marmande : de nouveaux services

REPASSAGE - COUTURE

Le Pôle Service de l'ASSAD*
de Marmande vous propose:



REPASSAGE



Un repassage rapide et de qualité.

Soit vous déposez votre linge à l'ASSAD
soit nous venons à votre domicile.

COUTURE



L'ASSAD vous propose ses services pour:
un ourlet - un remplacement de bouton
- une reprise de vêtements , etc...

19€/heure à l'ASSAD

21€/heure à domicile



05.53.64.44.72
*35, rue Ch. De Gaulle ou
*rue Lagauzière accès parking
+ ascenseur

Spécial AUTOMNE

Le Pôle Service de l'ASSAD de
Marmande vous propose :

SERVICE TOUSSAINT

Nous vous amenons au cimetière
fleurir la tombe de vos proches

Si vous ne pouvez pas vous déplacer :
Nous achetons les fleurs de votre choix et nous les déposons
sur la tombe que vous nous désignerez.
Nous ferons une photographie que nous vous offrirons.

Nous entretenons vos tombes
Nettoyage - Brossage - Antimousse

SERVICE BOIS

Nous rentrons votre bois
Nous le coupons au format Insert (50cm)

Chaque service vous sera facturé :

22€/heure



05.53.64.44.72
*35, rue Ch. De Gaulle ou
*rue Lagauzière accès parking
+ ascenseur

AUTRES INFORMATIONS

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM) : les petites mains

Cette nouvelle structure qui existe depuis 1 an et demi s'est donnée un nom : les petites mains. Il s'agit de celles de tous les enfants qui ont fréquenté, fréquentent ou fréquenteront la MAM et qui ont apposé, apposent ou apposeront leurs petites mains accompagnées de leur prénom sur la clôture du jardin.



Le 1er anniversaire de la MAM a été fêté le 1er avril 2014 en présence des mamans, des enfants et de membres de la municipalité dont Monsieur le maire.



Les petites mains ont accueilli une 3^e assistante maternelle Monique qui a rejoint Alexia et Fabienne.
Bienvenue donc à Monique!

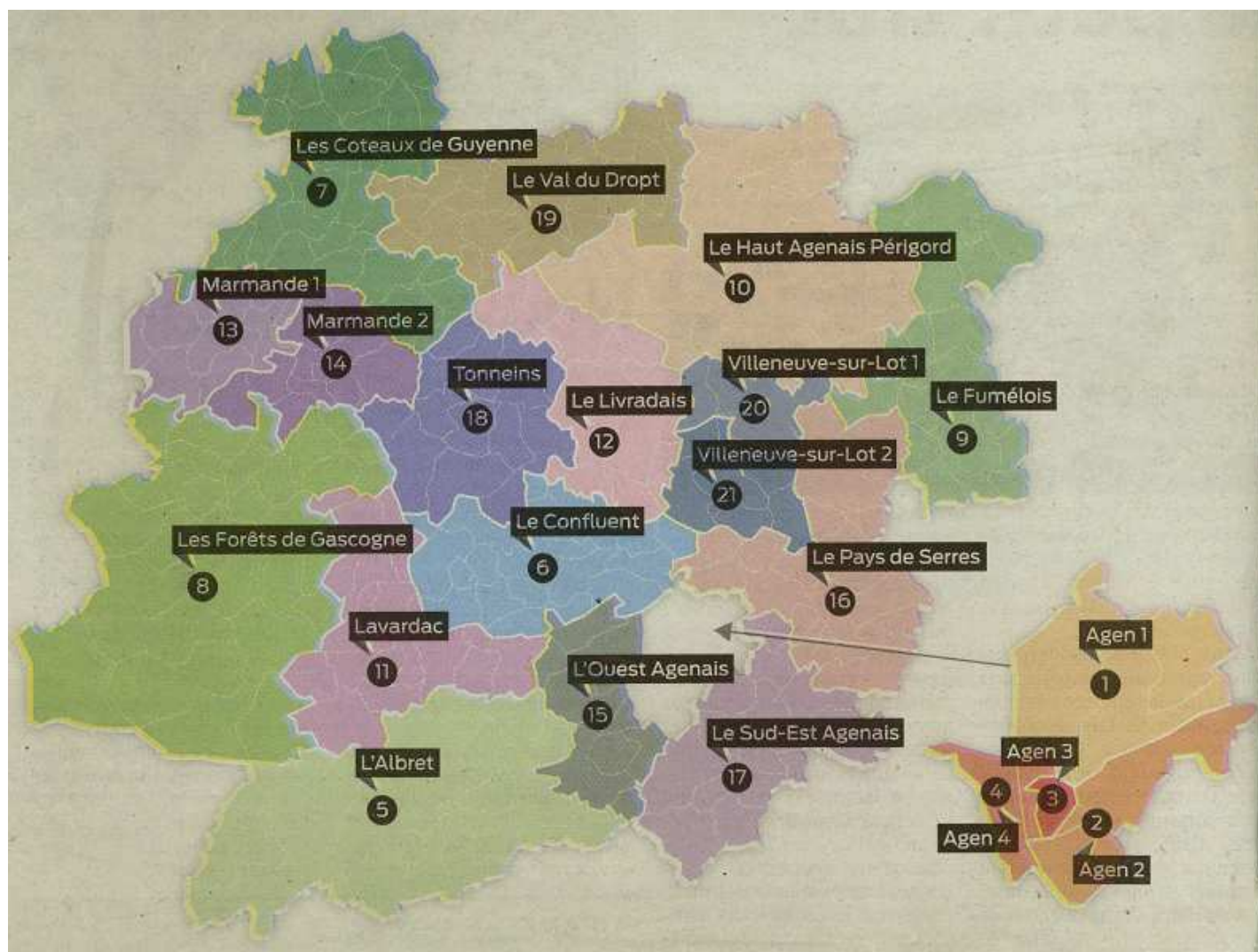
La MAM s'est dotée d'un site : mam-stpardouxdubreuil.e-monsite.com.

Si vous souhaitez avoir des informations directes afin d'inscrire votre enfant, contacter le 06.11.30.86.02

Elections départementales et régionales

Elles auront bien lieu en 2015, mais pas en même temps : mars pour les départementales et décembre pour les régionales.

Si la nouvelle carte des régions n'est pas encore finalisée, par contre celle des cantons est établie. Pour notre département, le nombre de cantons passe de 40 à 21, avec 2 élus par canton, soit 42 conseillers.



Vide-maison

Mr Gabriel DELOISON, habitant 13 Chemin de la Fontaine du Breuil, à St Pardoux du Breuil, organise un vide-maison du 3 au 9 novembre 2014.

Pour tout renseignement, contacter le 05.53.64.30.65



DESIGN METAL

Métallerie - Serrurerie - Soudure

M. Henry SAGET
06 11 57 34 18

"Les Barlaques" - 47200 ST PARDOUX DU BREUIL
Tél. 05 53 79 36 29 - Fax 05 53 79 37 12
mail : design.metal@orange.fr

La Ruche qui dit oui : une belle initiative à encourager

C'est un réseau qui couvre toute la France depuis 2011 : on compte actuellement 500 ruches. Lancée en avril 2014 au Mas d'Agenais, la Ruche qui dit oui veut aussi s'implanter à Saint-Pardoux-du-Breuil, c'est l'objectif de Laetitia CARRER, fille d'exploitant agricole sur la commune de Saint-Pardoux-du-Breuil. Pour ce faire, il faudrait atteindre plus d'une centaine de membres inscrits d'ici le mois de décembre qui seraient approvisionnés, par une vingtaine de producteurs, 1 fois par semaine, le jeudi en fin d'après-midi, au local associatif de la commune.



Une invitation de LAETITIA CARRER
06 33 02 44 88 - benoit.nunes@sfr.fr

 **LA RUCHE QUI DIT OUI !**

Manger mieux, Manger juste

Envie de consommer **FRAIS, LOCAL** et à prix producteur :
*Légumes et fruits de saisons, boeuf, veau, porc, volailles,
oeufs, fromages de chèvres et de vaches, miel, etc...*

C'est possible avec la Ruche qui dit Oui !

Découvrez et rejoignez
notre **Ruche Saint Pardoux du Breuil**

Sur notre site internet :
<http://www.laruchequiditoui.fr/6638>

Inscrivez-vous, aucun engagement

Droit au travail

Informations sur le droit du travail : les permanences mises en place pour la population sont prolongées à Marmande et Villeneuve-sur-Lot jusqu'à la fin de l'année.

Outre l'accueil au sein des services de l'unité territoriale de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, 1050 bis avenue du Docteur Jean Bru à Agen), un agent fournit des informations sur le droit du travail les mercredis suivants :

à la **Sous-Préfecture de Marmande** (93 rue de la Libération)
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

- en novembre, les 12 et 19
- en décembre, les 3 et 17

6 nouvelles chaînes gratuites

Le 21 octobre 2014, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous

6ter Chérie 25

HD1 L'EQUIPE 21

RMC DÉCOUVERTE HD 25

Le 21 octobre prochain s'ouvrira la onzième phase de déploiement, qui concernera principalement les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine (sauf les zones de Bordeaux et de Bayonne desservies depuis le 12 décembre 2012), les départements du Cantal, du Haut-Rhin et des Vosges.

Si vous résidez dans ces zones et que vous recevez la télévision par une antenne râteau, **vous pourrez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 21 octobre prochain.**

Il est important de noter que **seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.**

Si vous résidez en habitat collectif, vous devez d'ores et déjà contacter votre syndic pour vous assurer que l'antenne de réception collective a bien été adaptée pour l'arrivée des nouvelles chaînes de la TNT. **Pour tout savoir** sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 21 octobre, contactez **l'Agence nationale des fréquences (ANFR)** :

Par téléphone : au 0970 818 818
du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)

Sur internet : www.recevoirlatnt.fr

Des informations sur l'arrivée des nouvelles chaînes sont également disponibles sur le site du CSA : www.csa.fr/r7-r8

Val du plaisir

Love shop

VAL DU PLAISIR

ne pas jeter sur la voie publique

-10%

www.val-du-plaisir.fr
mail: valduplaisir@orange.fr
tel: 05.53.93.22.60

La Croix de Lugat
47200 Saint Pardoux Du Breuil
(MARMANDE)

ALBUM PHOTOS

Cérémonie du 8 mai 1945



Chants basques : 24 mai 2014 le ténor Jérôme CHAUMET



Mai communal : 4 juillet 2014 La nouvelle équipe municipale



Soirée théâtre : 7 Août 2014 La compagnie de théâtre du GELOHANN a présenté Dame Garonne





Soirée théâtre : 18 octobre 2014

Le Théâ'tremplin : "petites pipettes et gros calibres" (une comédie de Jean-Claude Martineau)



LA VIE DU VILLAGE

Flash sur une entreprise : les Chalets de la Braconne et le CIST

2 points communs : l'implantation en bordure de la D813 et l'ouverture en 2014.

Les Chalets de la Braconne

Ils ont ouvert leurs portes sur la zone artisanale communale, début mai 2014, suite au transfert d'une agence située à Dax, le siège de l'entreprise étant à Toulonne.

Les "chalets" comme son nom l'indique propose des abris bois -sapin épicéa-, de différentes tailles : le chalet semi-habitable, l'habitation légère de loisirs, le garage, l'abri-véhicule, et même le poulailler et la niche pour le chien



Le choix et la qualité sont au rendez-vous, ce qui peut expliquer le bon démarrage de l'activité et un carnet de commandes bien rempli.

Pour tous renseignements contacter le responsable commercial qui est l'homme à tout faire :

Mr Bernard KUNDER
par téléphone au 05.53.84.09.10, par fax au 05.53.84.09.07
ou par email : chaletmarmande@gmail.com

Les Chalets de la Braconne tiennent à remercier vivement la mairie pour son bon accueil.

Le CIST (Comité Interentreprises pour la Santé au Travail)



Ce beau bâtiment de 1000 m² a ouvert au public le 29 septembre 2014, sur la zone d'activités communautaire Croix de Lugat.

Le CIST47 regroupe les antennes de Casteljaloux, Marmande et Tonneins. Il emploie une quinzaine de personnes et peut accueillir jusqu'à 100 personnes dans 3 unités différentes : la médecine du travail, la formation et la prévention. En effet en matière de prévention, le CIST47 intervient dans différents domaines : l'ergonomie (adaptation de l'outil et de l'environnement du travail à la personne) ; la psychologie (stress, mal-être au travail...), l'hygiène/sécurité (prévention et bonnes pratiques), la métrologie (évaluation des paramètres tels que le bruit, l'éclairage, ambiances de travail et qualité de l'air...).

Le CIST47 est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h ; contact téléphonique 05.53.64.70.00

La zone d'activités communautaire Croix de Lugat continue à accueillir d'autres entreprises comme le prouve cet entrepôt en construction.



Ce qui est un élément positif pour le développement économique de l'Est de Marmande, à la faveur de la D813.

MECANIQUE



Agricole Automobile Motoculture

Michel MARCHAND

Château de Mon Repos 47200 ST PARDOUX DU BREUIL
Tél. 05 53 20 91 35 - Port. 06 82 23 76 17

AVENIR AUTO



SALBAN Sébastien

Croix de Lugat
47200 Saint Pardoux du Breuil

Bur : 05 53 88 82 24 Port : 06 72 70 80 52
avenirautomarmande@gmail.com

Sonorisation Animation Eclairage



Philippe CHEVALLIEZ

06 81 16 88 56 pchevalliez@aol.com

R.C.S. AGEN 499 813 466 - NAF 923K

Contrôle Technique Automobile

ST PARDOUX AUTO CONTRÔLE

RD 813 ZA DE LUGAT
47200 ST PARDOUX DU BREUIL

Tel. 05 53 93 44 80
Fax. 05 53 93 44 81

04710@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SEC.

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

RD marmande 514 476 217



CARROSSERIE

J.M. ORSETTIG

Tôlerie - Peinture - Marbre
Impact + pose pare-brise
Prêt de véhicules gratuit

RN.113 Marmande - 47200 St-Pardoux du Breuil
Tél. 05 53 20 91 92 - Fax 05 53 64 15 32

ANIMAL FACTORY

LE SPÉCIALISTE DE LA NUTRITION ANIMALE



CHIENS - CHATS - RONGEURS -
OISEAUX - CHEVAUX - BASSE COUR

ZAC LA CROIX DE LUGAT 47200 ST PARDOUX DU BREUIL/MARMANDE
05.53.88.74.06 HORAIRES Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h



Club La Font du Breuil

La fin de l'année 2014 arrivant à grand pas, il est temps pour nous de faire un petit point. Depuis la dernière parution dans le bulletin municipal, le club a programmé beaucoup d'activités. En dehors des journées "poule au pot", "entrecôte" ou "chasselas", de la fête du printemps ou du repas surprise "paëlla",



quelques-uns d'entre nous sont partis en Espagne, du 17 au 22 mars, pour participer au très beau spectacle des Fallas de Valence

Le 6 mai, le club a enchaîné par une journée dans le blayais avec la visite de la citadelle de Blaye, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et une balade de 2h sur l'estuaire de la Gironde : nous sommes rentrés enchantés, tout comme pour la journée repas spectacle au Paradis - "enfin le petit" - à Pont du Casse.

Notre convivialité perdure avec les 2 petits lotos bimensuels et les grands lotos du dimanche, auxquels participait activement Mme Renée TOUMEYRAGUES qui nous a quittés le 14 septembre 2014 : membre du conseil d'administration depuis 1987, notre chère amie laissera un vide dans notre club.

Sur notre agenda, figurent :

- ☞ le repas châtaigne mardi 18 novembre
- ☞ l'assemblée générale mardi 2 décembre
- ☞ le repas de fin d'année samedi 3 janvier 2015



Société de chasse

Le 20 juillet 2014 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire : à notre grand regret, Patrick MARCHAND nous informait de sa démission du poste de président.

Un nouveau bureau a été constitué comme suit :

- ☞ président : Alain RONDEREAU
- ☞ trésorier : Jean-Marie FAUGUEROLLES
- ☞ secrétaire: Arnaud RONDEREAU

Membres actifs : Francis BAVATO - Jean-Jacques BECOT - Patrick MARCHAND - Jean-Michel TOUMEYRAGUES

Pour cette nouvelle saison le nombre de permis de chasse est en légère régression.

Depuis l'ouverture de la chasse, le dimanche 14 septembre, 4 lâchers de gibier sont programmés.

Vu l'abondance des chevreuils, la Préfecture nous a de nouveau accordé 7 bracelets.

Comme les années précédentes, le repas entrecôte au lac des prairies a connu un franc succès.

Nous remercions chaleureusement le club de football de nous avoir prêté les locaux pour cette occasion.

La Savate club du Marmandais



La saison a repris le 9 septembre 2014.

Le club vous accueille aux mêmes horaires d'entraînements :

- ☞ jeunes (7 à 12 ans) : mardi et vendredi de 18h30 à 19h45
- ☞ adultes : mardi et vendredi de 20h00 à 21h45
- ☞ compétiteurs jeunes : mercredi de 18h30 à 19h30
- ☞ compétiteurs adultes : mercredi et jeudi de 19h30 à 21h00

Les inscriptions se font sur place au Dojo du gymnase de la Gravette à Marmande.

Pour tout renseignements contacter le club au 05.53.88.24.65 ou au 06.72.82.23.04

Le "Savate Club du Marmandais" a clôturé la saison 2013-2014 en beauté en remportant plusieurs titres :

- en catégorie pré-poussin : Réda JBILOU, remporte le Championnat d'Aquitaine (vainqueur du Trophée Kangourou)
- en catégorie poussin : Yannis LYOUSFI, remporte le Championnat d'Aquitaine
Youssef SEMOUNE, remporte le Championnat d'Aquitaine
- en catégorie minime : Chris SOQUETA, remporte le Championnat d'Aquitaine, les sélections de zone et se classe 3ème au championnat de France



Pour la saison 2014-2015, le club participe au téléthon 2014 à Marmande le 6 décembre et organise 2 compétitions : le 11 janvier 2015, un critérium Ligue Aquitaine et le 29 mars 2014, les sélections secteur pour le championnat jeunes.

Nous y retrouverons ainsi tous nos champions.

Si vous désirez découvrir cette discipline qu'est la Savate Boxe Française et soutenir nos boxeurs, nous vous attendons nombreux dans une ambiance sympa et conviviale.



L'association "gymnastique" a repris ses activités le mardi 16 septembre 2014, à la salle des associations pour l'instant, en raison des travaux à la salle des fêtes. Elle propose des étirements, des abdos, du cardio... en disposant de moyens suffisants mis à la disposition des adhérentes : tapis, ballons, élastiques, bracelets lestés, bâtons, steps.



Et ce dans une ambiance conviviale, sur les conseils précieux de Yolaine GRENEREAU. Si vous êtes intéressé, venez nous rejoindre le mardi de 19h30 à 20h30. Les 2 premières séances sont à l'essai. Les frais d'inscription sont de 70€ par personne (35€ jusqu'en décembre puis 35€ jusqu'en mai) et 120€ pour le couple (époux-épouse ; mère-fille) (soit 2 fois 60€), inscription à compléter par le certificat médical. Pour tous renseignements, contacter :

La nouvelle présidente du club : Jocelyne LABAT-MANGIN au 05.53.64.71.41 ou au 06.74.19.58.55



123... scénocouleurs

L'association théâtre 123...Scéno-Couleurs a pour objectif de réunir toutes les personnes aimant le théâtre dans une ambiance d'amitié et de solidarité et surtout présenter des spectacles qui n'engendrent pas la mélancolie ; tel a été le cas le 19 octobre, la troupe de comédiens amateurs a joué au profit du Secours Catholique une comédie de Florence Grillot "L'homme idéal" au petit théâtre Coluche à Marmande ; puis ce sera le 15 novembre au Mas d'Agenais, après l'avoir interprétée à la salle des fêtes de St Pardoux du Breuil, le 12 avril.



Si vous souhaitez rejoindre l'association vous serez les bienvenus, l'adhésion annuelle est de 15€ ; renseignements au 05.53.94.84.60 ou au 06.73.96.99.76



Déjà en octobre! L'été est fini!

La saison 2014 a été encourageante.

La soirée escargots pour la fête communale a remporté un vif succès et devrait être reconduite en 2015. Succès également pour le traditionnel "Feu de la St Jean", avec une nouvelle fois le duo landais Jeanne-Lise et Eymeric avec qui vous avez pu danser et chanter. Ils ont pu évoluer sur la sympathique scène champêtre réalisée grâce à la mairie et à Jacques CARRER qui nous ont prêté leurs camions.

Nous tenons fortement à remercier la municipalité ainque que Jacques pour leur implication dans l'animation du village et qui ont contribué au succès de cette soirée. Un grand merci également aux cuiseurs qui une fois de plus ont bravé la chaleur.



Enfin, la soirée moules-frites du samedi 11 octobre a réuni un peu plus de 80 personnes, ce qui est encourageant pour sa reconduction.

Amitiés Loisirs c'est :

- ☞ président : Fabien LEFEBVRE
- ☞ vice-président : Jean-Philippe DUVERGER
- ☞ secrétaire : Christophe MARCHAND
- ☞ secrétaire-adjoint : Ludovic MARCHAND
- ☞ trésorier : Damien MARCHAND
- ☞ trésorier-adjoint : Anthony SOULET
- ☞ animateur : Philippe CHEVALLIEZ

Membres actifs : Didier BOUSQUET, Guy GUILBAUD, Patrick MARCHAND, Jimmy MOURGUES, Sébastien TONOLI, Eric TOUMEYRAGUES, Michel TOUMEYRAGUES, Patrick ZANNESE



Club informatique du Breuil

Pour la saison 2014-2015 les tarifs sont inchangés :

- ∞ 5€ la carte de membre
- ∞ 15€ les 4 premières séances (1h30 la séance)
- ∞ 15€ les 4 séances suivantes

et toujours le parrainage d'un ami ou d'un proche par un adhérent.

Rappel de la composition du bureau :

- ∞ président : Jean-Marie LAPAIX
- ∞ vice-président : Michelle PONS
- ∞ trésorier : François GLEYROUX
- ∞ secrétaire : Begoña BELOTTO
- ∞ secrétaire-adjointe : Raymonde MARROT



Pour s'inscrire contacter par téléphone le 05.53.20.81.80 ou le 05.53.20.10.87



Les Santiags de Saint Pardoux du Breuil

Notre association les Santiags de Saint Pardoux du Breuil, est née en 2009, du désir de partager la passion de la danse country.

Notre but est simple : promouvoir cette activité, partager avec tous notre amour de la musique et de la danse country au travers de l'enseignement en ligne danse ou en couple.

Nous proposons des cours de différents niveaux sans esprit de compétition afin de travailler les chorégraphies et la technique jusqu'à la maîtrise de celle-ci.

Nos cours ont lieu tous les vendredis soirs à la salle des fêtes à partir de 20h15.

Notre site vous permettra d'être toujours au top et au courant des dernières "news" de la country :

<http://santiagstpardouxdb.e-monsite.com>

Pour tous renseignements : 06.60.04.38.52

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre dans une ambiance détendue et conviviale.



Pour la fin de la saison, les tarifs sont divisés par 2 soit :

- enfant 3.5€
- étudiant 7.50€
- adulte 15€
- couple 25€
- famille 30€

La location du court à 1€ pour 1h est maintenue : cette formule rencontre un franc succès.
Pour avoir des renseignements ou vous inscrire, contacter la présidente Marie-Françoise OPPESSIOS
au 05.53.64.51.63

MGS CALORIFUGE
PROJECTION ET INJECTION DE MOUSSE POLYURETHANE
CALORIFUGE THERMIQUE & FRIGORIFIQUE

Ludovic MARCELLO

ZAC Croix de Lugat
47200 SAINT PARDoux DU BREUIL
E-mail : ludovicmarcello@hotmail.fr

Tél. 05 53 88 90 50
Fax 05 53 88 25 22
Port. 06 85 05 19 21
SIRET : 344 107 420 00068 - APE 4325A

Entreprise de Peinture

Alain
DATAS

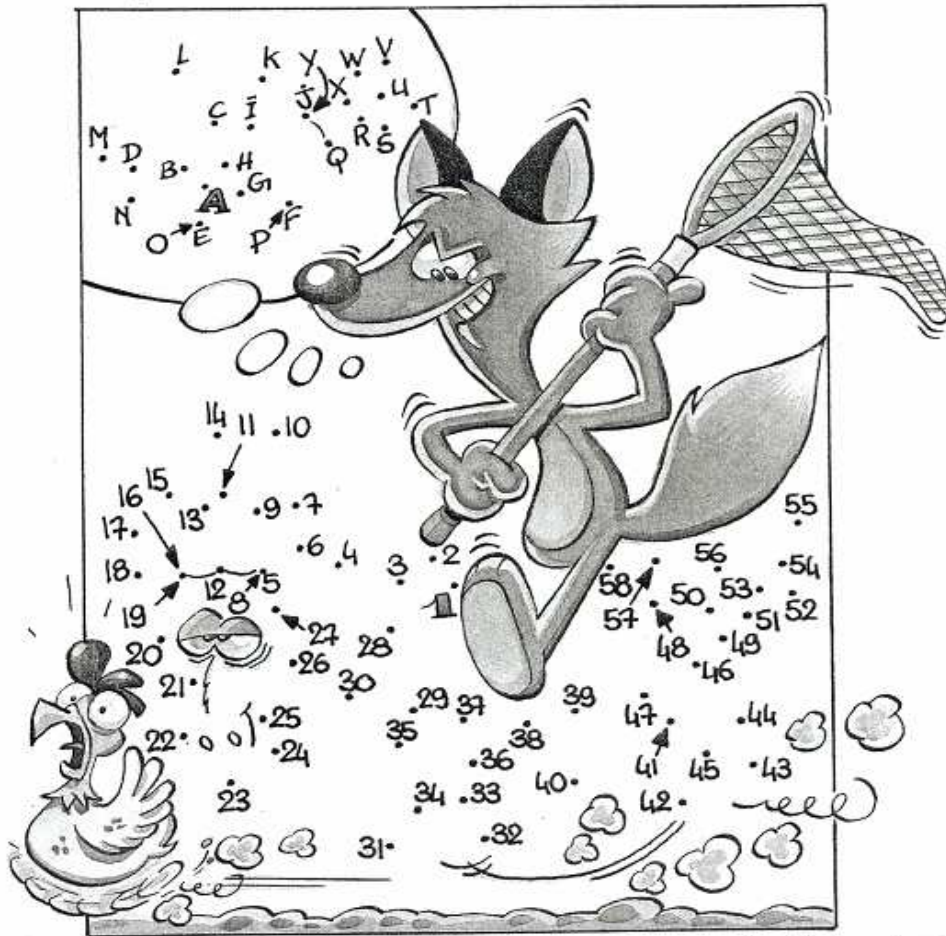
Peinture et Décoration int.
Ravalement de façades
Revêtement sols et murs

— 47200 St-PARDOUX du BREUIL —

Tél. 06 21 16 40 92

points

Relie les points, de 1 à 58 et de A à Y.



Les monstres

Retrouve, dans la grille, les mots de la liste. Ils peuvent s'écrire dans tous les sens. Une lettre peut servir plusieurs fois. Quand tous les mots sont rayés, il reste 5 lettres, dans la grille, qui forment un mot. Lequel? Pour t'aider, 3 mots sont déjà rayés.

S	A	P	E	L	B	O	T	A	C	S
F	A	R	F	A	D	E	T	T	F	T
E	R	U	A	T	N	E	C	H	N	R
G	E	N	I	E	E	C	I	E	I	O
O	N	N	I	R	Y	N	S	M	T	L
U	E	I	E	C	X	F	Y	S	U	L
L	S	G	L	R	T	E	L	A	L	E
E	E	O	Y	E	I	E	P	L	D	N
M	P	A	R	R	B	S	H	P	L	R
E	R	G	O	C	T	O	E	O	O	O
N	O	M	E	D	I	S	G	T	B	C
H	A	R	P	I	E	E	N	C	O	I
E	R	E	M	I	H	C	R	E	K	L

- | | | |
|------------|---------|---------|
| CATOBLEPAS | GENIE | OGRE |
| CENTAURE | GOBELIN | SIRENE |
| GHMERE | GOULE | SORCIER |
| CYCLOPE | HARPIE | SPHINX |
| DEMON | KOBOLD | STRYGEE |
| ECTOPLASME | LICORNE | SYLPHE |
| FARFADET | LUTIN | TROLL |
| FEE | MEGERE | |